

CR DE L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE 2015

Le samedi 5 décembre 2015, dès 9h30, les salariés de la Délégation et quelques bénévoles ont accueilli les 68 participants à l'Assemblée Départementale, qui s'est déroulée à Chartres-de-Bretagne, au foyer Handas.

A 10h00, le Directeur de la Délégation, Francis Renard, et la représentante départementale, Sandrine Baot, ont ouvert l'Assemblée et remercié les adhérents et invités présents, notamment Serge Dexet, administrateur, qui a exprimé son plaisir de se déplacer au plus près des acteurs de l'association, même si ces derniers le titillaient parfois. Le Directeur a, ensuite, rendu hommage à un collègue, Bertrand Belurier, Directeur du SESSAD de Saint Malo, parti à la retraite.

La matinée a, tout d'abord, permis d'entendre Lucie Thomas faire le point sur les actions menées par le groupe de parents d'enfants polyhandicapés et évoqué les dernières rencontres sur le thème du **polyhandicap**. Elle revient notamment sur la conférence / débat du 20 novembre dernier à Chartres de Bretagne (voir p.9). Elle remercie la Délégation pour son précieux soutien dans ce long combat. Serge Dexet a complété cette intervention en indiquant que le Conseil d'Administration restait très vigilant sur le problème des places en structure. L'amendement « Creton » a pourtant 20 ans mais les difficultés sont toujours aussi récurrentes pour trop de parents, faute de moyens octroyés par les pouvoirs publics, contraignant même certains à l'exil. Il a rappelé que c'est l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui autorise les créations de places et que certains établissements d'accueil se sont rapprochés des structures APF afin de continuer à fonctionner dans le

cadre d'une fusion.

Ont, ensuite, été abordés des sujets d'actualité touchant directement les adhérents d'Ille-&-Vilaine :



◇ **Les transports**, abordés, au niveau du département, par Mme Pommier d'Illeno et, pour Rennes métropole, par Anne-Hélène Marie d'Handistar ; sur cette question, en conclusion,

Serge Dexet a rappelé la revendication des personnes handicapées à pouvoir se déplacer librement, revendication vieille de 40 ans, qui, aujourd'hui, lorsqu'elle commence à être prise en compte, provoque la saturation des services, preuve que le besoin est bien réel. Les efforts faits sont louables mais ils ont trop tardé et les personnes en situation de handicap ne peuvent et ne veulent plus attendre encore !

◇ **La MDPH 35**, dont les évolutions, notamment en matière de simplification ont été présentées par



Mme Thérèse Olivault, Directrice. Cette dernière a entendu les doléances de certains adhérents

(délais de réponse, complexité des dossiers, prises en charge d'aménagements ou d'acquisition de matériel médical, domicile de secours...). Elle a invité certains d'entre eux à la contacter directement par courriel sur leurs situations personnelles.

Les exposés des intervenantes ont donné lieu à des échanges animés et riches en informations (voir CR détaillé de l'AD sur la page « CAPFD » du site www.apf35.com).

La pause du repas a permis, comme à l'accoutumée, de partager un agréable moment de convivialité.



CR DE L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE 2015 (suite)

L'après-midi a démarré par le **bilan d'activités de l'ancien Conseil Départemental**, présenté par Gwénaëlle Chevalier, ancienne représentante (lire ce bilan sur la page « CAPFD » du site www.apf35.fr). Elle a également annoncé, pour le 27 février 2016, l'organisation d'une rencontre entre les 4 CAPFD de la Région et le CAPFR (Conseil de Région). Elle précise que Jean-Yves Le Houëzec, Stéphane Rigault et elle-même, ont été désignés pour représenter le CAPFD 35 au CAPFR. Francis Renard a remercié l'ensemble des membres de l'ancien Conseil Départemental et informé que Sébastien Fravallo et Dimitri Kasprzak participeront au nouveau Conseil en tant que membres invités, représentants des personnes avec difficultés d'élocution. Des applaudissements nourris ont salué le travail accompli par l'ancien CD.

L'assemblée s'est poursuivie autour d'un sujet brûlant : **la réorganisation des Délégations et leur avenir**. Après le point fait par Serge Dexet, administrateur, sur l'historique et l'actualité de cette réorganisation, les interventions des adhérents ont exprimé beaucoup d'insatisfactions et de déceptions (voir p.13).

Le rapport d'activités a occupé, ensuite, le reste de l'après-midi. Les adhérents ont entendu les salariés et les bénévoles responsables d'activités faire le bilan de l'année écoulée. Sont intervenus (l'ordre a été quelque peu bousculé par les impératifs des uns et des autres) :

Les opérations ressources : Catherine Poulain (voir p.14 et 15),

Les sorties découvertes : René Lefeuvre a récapitulé les 8 sorties proposées en 2015 aux adhérents : il a confirmé la prise en charge, par la Délégation, d'une partie (la moitié environ) du coût de chaque sortie. Il a ensuite donné la liste des 8 sorties prévues en 2016 (voir p.18). A l'issue de ce bilan, Francis Renard a remercié René Lefeuvre et Elisabeth Renaud pour tout le travail accompli et leur dévouement.

Le groupe Entraide Polio Ouest (EPO) : Monique Berlan a fait le bilan de l'activité du groupe qu'elle anime avec Daniel Morin et a invité chacun à visiter la page réservée au

groupe EPO sur le site www.apf35.com pour y retrouver ce bilan et les autres actualités du groupe.

Le Groupe « Initiatives » (GI) : Charlotte Formi et Martine Labourdique ont témoigné des activités du groupe sur l'année écoulée (voir CR détaillé de l'AD sur la page « CAPFD » du site www.apf35.com). Cécile Cottebrune-Desbats, Chargée de mission à la Délégation, et Yvon Nouël sont revenus sur le baromètre départemental de l'accessibilité qui, cet automne, a connu un franc succès et sera suivi, en 2016, par la caravane de l'accessibilité.

Les Groupes Relais (GR) : pour Vitry, Nelly Baguelin ; pour Chateaubourg, Cécile Cottebrune-Desbats au nom de Mr Maillet, absent ; pour Tremblay/Fougères, Pascal Royer ; pour Saint Malo/Dinard, Louis Le Guern ; pour Redon, Claire Barbu. Ils ont chacun souligné les points marquants de l'activité de leur GR (voir CR détaillé de l'AD sur la page « CAPFD » du site www.apf35.com) et présenté leurs axes de travail et d'évolutions (voir p.16)

Francis Renard a également évoqué le groupe Amitié, menée par Anne de Frémond, absente ce jour, qui se réunit tous les lundis après-midi autour de jeux de société et l'activité Loisirs qui, en l'absence de Stéphanie André, a pu être maintenue grâce à des volontaires qui ont accepté d'encadrer les activités de loisirs ou d'Handisport.

Clôture : vers 17h00, la représentante départementale, Sandrine Baot, et Serge Dexet, administrateur, ont clôturé l'assemblée. L'administrateur a assuré qu'il serait le porte-parole de nos revendications, notamment celle concernant le mi-temps supplémentaire demandé pour le développement des missions associatives et Sandrine Baot a remercié l'ensemble des acteurs et des participants en rappelant les dates des prochains rendez-vous.



AD 2015 : La réorganisation des Délégations



Serge Dexet, administrateur de l'APF, est revenu, en préambule, sur quelques points soulevés dans le bilan de l'ancien Conseil Départemental (CD).

Il signale que le Conseil d'Administration (CA) réfléchit sur les moyens de compensation qui pourraient être accordés aux **élus des CD** pour les aider à exercer leur mandat.

Il a également entendu les questions et insatisfactions des adhérents sur la reconduction « contraignante » de l'opération **Handidon** qui, en 2014, avait pourtant été présentée comme exceptionnelle et reconnaît qu'il y a eu, en ce domaine, un problème de communication.

Il a abordé ensuite la question de la **réorganisation des délégations** : celle-ci a été initiée par le CA en raison d'un important déficit budgétaire de 3 M€ (sur 700 M€) dû, principalement, à la baisse globale des dons et au fonctionnement associatif des Délégations. Il reconnaît que certaines, comme celle d'Ille-et-Vilaine, sont en bonne santé financière mais la solidarité doit jouer. Il affirme que le CA a refusé de supprimer des postes ou de restructurer sans recourir à la concertation.

Il précise que la restructuration future met au premier plan la **notion de territoire**. Celui-ci pourra, en effet, comprendre plusieurs départements. Les Délégations ne pourront plus se permettre de fonctionner individuellement. Jean-François Dietrich, Directeur de Région, précise que la représentation départementale demeurera inchangée mais le Directeur de Délégation deviendra un Directeur de territoire. Cette organisation permettra de mutualiser les moyens (y compris en personnel) et les compétences entre départements d'une même Région.

Serge Dexet signale que les efforts déjà entrepris ont permis de diminuer sensiblement le déficit de l'association et qu'un **retour à l'équilibre budgétaire** est espéré pour 2016.

De nombreuses interventions des adhérents présents à l'Assemblée ont mis en exergue les craintes et **les questions partagées par l'ensemble** : comment un Directeur à mi-temps pourra-t-il efficacement remplir toutes les missions qui lui incombent alors qu'un temps plein suffisait à peine ? Comment développer tous les objectifs assignés par le siège avec si peu de moyens humains ? La charge de travail des salariés de la Délégation étant telle, comment imaginer que leur champ d'action puisse s'agrandir, alors même que les doléances unanimes exprimées ce jour induisent, au contraire, une augmentation de leur temps de travail ? L'effort demandé aux Délégations est-il aussi partagé par le siège ? Où est la transparence lorsque, l'an dernier, le terme de restructuration était soi-disant exclu et qu'il est, aujourd'hui, dans tous les discours ? Comment garder confiance quand on a le sentiment que, dès le départ, les dés étaient jetés et que nous nous sommes fait « balader » pendant 2 ans en travaillant sur un projet de réorganisation, en faisant des propositions constructives, dont il n'a été tenu aucun cas ? Pourquoi le rejet de la motion sur l'organisation des Délégations, lors de l'Assemblée Générale de Nantes en juin dernier, n'a-t-elle eu aucun effet ? Que se passera-t-il lorsque les bénévoles, insuffisamment soutenus et encadrés, ou quand les salariés, épuisés par leur charge de travail, seront contraints de s'arrêter ? Quel impact aura une moindre activité, faute des moyens nécessaires, sur le nombre de nos adhérents, actuellement 450 environ en Ille-et-Vilaine ?

Le Directeur régional s'est dit conscient des **difficultés et des contraintes qui pèsent sur les Délégations** mais, en l'état actuel, il est impossible de leur accorder des moyens supplémentaires. Serge Dexet reconnaît, notamment, la charge de travail accrue qui repose sur certains salariés et indique qu'il s'agit de sujets sur lesquels travaille le Conseil d'Administration. Il ajoute que l'association est dans une période de transition et qu'il faut privilégier l'unité et l'entraide.

AD 2015 : La réorganisation des Délégations (suite)

Serge Dexet affirme que les restructurations qui ont eu lieu ont obtenu l'aval des salariés par l'entremise de leurs représentants syndicaux. Il reconnaît qu'il y a un fossé entre le droit salarial et le militantisme associatif qui n'a, admet-il, pas assez été pris en compte.

Il insiste sur la volonté du siège de privilégier le dialogue démocratique au sein de l'association et indique que le rejet de la

motion, lors de l'Assemblée Générale de Nantes, a été, en dépit des apparences, pris en compte et fera l'objet, sans doute, de discussions lors de la prochaine Assemblée Générale.

L'AD a demandé à l'administrateur de faire remonter leurs inquiétudes au siège et qu'il y ait un retour.

AD 2015 : Bilan des opérations ressources

Catherine Poulain, Attachée de Délégation, a listé, lors de l'AD 2015, les opérations ressources, nombreuses, réalisées en **2015** et qui ont rapporté 84 800 € grâce à l'investissement de 200 bénévoles sur l'ensemble de ces opérations :

- Les Brioches de l'Amitié du 19 au 25 mars,
- Handidon du 1er septembre au 1er Décembre,
- Les paquets cadeaux, chez Cultura, du 25 novembre 2015 au 2 janvier 2016.
- Les braderies : 2 à la Halle Martenot, à Rennes ; une à St Malo et une petite braderie organisée dans les locaux de la Délégation.

Elle a fait, ensuite, le bilan financier et humain de ces opérations :



L'opération paquets cadeaux de 2014 :

À Rennes : 5
895.42 €

(5196.63 € en 2013). 81 bénévoles présents entre une et 13 fois (en 2013 : 122 bénévoles présents entre une et 32 fois mais cette année nous avons accueilli moins d'élèves du Lycée de l'Assomption). 876 h de présence sur 28 journées + le comptage des caisses.

À St Malo : 5 906 € avec une vingtaine de bénévoles dont des élèves du Lycée Mau-pertuis (5 053 € en 2013 avec 15 bénévoles). L'opération Malouine a connu un franc succès.

Le chargement des textiles en 2015 :

47 140 t. (43 820 t. en 2014) soit 8 742.40 € collectés (9018.52 € en 2014) pour 3 chargements : février, juin et octobre mais le prix au kilo est passé de 0.18 € à 0.16 €. Sur les 8 742.40 €, 1 200 € correspondent à une participation aux frais de stockage de la part de Gébetex. Il faut savoir que les frais globaux de stockage pour la Délégation sont de : 600 € X 12 mois = 7 200 €.

Une équipe de 3 personnes est présente chaque semaine pour acheminer le textile et les articles braderie de la Rue Danton à l'entrepôt de Vern-sur-Seiche (Temps : 2h).

Cette activité a besoin de nouveaux bénévoles. Nous lançons un appel, n'hésitez pas à en parler autour de vous !

Les braderies en 2015 : (non compris celle de Vitré)

André Amicel, bénévole référent sur les braderies, confirme que 2015 a été une



année exceptionnelle : 28 508.33 € (23 256 € en 2013) récoltés sur 4 braderies. Chaque braderie mobilise environ 70 bénévoles (sauf celle organisée Salle Ory à Rennes). André Amicel souligne en particulier le gros travail des bénévoles au niveau du tri, ce qui a permis de mettre à la vente des articles de qualité que les gens ont appréciés. Francis Renard rend hommage à tous les bénévoles des braderies, qui, malgré l'avancée en âge, pointée du doigt par André Amicel, sont toujours très présents et efficaces.